LUKAS
Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 100 Euros
Siège social : 1 Rue Vauvenargues, 75018 Paris
RCS Paris 935 082 719

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 10.04.2025

L'an 2025, le 10 avril à 14h00, à Paris.

Le soussigné, Marc Manfredi, associé unique et gérant de la société LUKAS a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31.12.2024.

Ordre du jour :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024
- Affectation du résultat de l'exercice
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Il a pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2024 tels qu'ils ont été présentés.

Il approuve les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de 7 euros de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la manière suivante :

Origine

Perte de l'exercice	7,00 euros
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	0 euro
Pour former une perte de	7,00 euros

Affectation

À la réserve légale	0,00 euro

M.M.

Au report à nouveau débiteur	7,00 euros
À titre de dividendes	0 euro

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois derniers exercices précédents.

TROISIÈME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant.

Fait en 2 exemplaires originaux,
À Audierne
Le 10 avril 2025

MARC MANFREDI



Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2025

Désignation de l'entreprise : E.U.R.L. LUKAS — 1 RUE VAUVENARGUES — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 75018 PARIS

SIRET : 9 3 5 0 8 2 7 1 9 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 2

Durée de l'exercice précédent * :

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122024 Net 3	Exercice N-1 clos le Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*		028		030		
	Immobilisations financières* (1)		040		042		
	Total I (5)		044		048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070		
		Autres * (3)	072		074		
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	107	086	107	
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	**107**	098	**107**	
	Total général (I + II)		110	**107**	112	**107**	

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	100	
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	7	
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	**107**	
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172		
	Comptes courants d'associés	173		
	Autres dettes	175		
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176		
	Total général (I + II + III)	180	**107**	

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** — **DGFiP N° 2033-B-SD2025**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise: **E.U.R.L. LUKAS** — Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31122024 (1)	Exercice N-1 clos le (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	
	Production vendue biens — dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
	Production vendue services * — dont export et livraisons intracommunautaires	217	218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	(7)
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)		244	
	Rémunérations du personnel *		250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI 255)		254	
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259		262	
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	(7)
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	7
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	
	Charges exceptionnelles (VI) — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347		300	
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	7
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	7 — 314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	
	Provisions non déductibles*		322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 — écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986 — Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989 — Zone de revitalisation rurales (44 quindecies) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 — Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992			342
	ZFA NG (44 quaterdecies) 345 — Investissements et souscriptions outre-mer 344 — Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) 993			
	Zone franche urbaine (44 octies A) 987 — Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 — Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR) 181			
	dont divers* Créance due au report en arrière du déficit 346 — Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655 — Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641			350
	dont divers* Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643 — Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645 — Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647			
	dont divers* Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648 — Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) 649 — Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	7 — 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S seulement)		356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	7 — 372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT